



2023

31 MAI
ET 1^{ER} JUIN

SÉCURISER LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE : DU RESPECT DES OBLIGATIONS SOCIALES À L'OPTIMISATION DU BUDGET

La formation est une fonction stratégique de développement des ressources humaines. Maîtriser le cadre juridique et financier permet de mieux mesurer les enjeux, les opportunités mais aussi les risques pour l'employeur. Que ce soit pour réactualiser vos connaissances techniques ou pour vous professionnaliser dans le cadre d'une prise de poste, cette formation vous permettra de sécuriser vos pratiques à la lumière des obligations sociales qui pèsent sur votre employeur tout en identifiant les outils et modes de financement possibles pour optimiser votre budget formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître ses obligations en matière de développement des compétences
- > Optimiser et rentabiliser le budget formation

PROGRAMME

ÉLABORER SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN RESPECTANT SES OBLIGATIONS

- > Versement et affectation de la contribution formation et de la taxe d'apprentissage
- > Indicateurs à produire dans le cadre de l'information et la consultation du CSE
- > Adaptation au poste de travail, employabilité, entretien professionnel...
- > Articulation avec l'accord collectif sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers.

OPTIMISER SON BUDGET DE FORMATION EN MOBILISANT LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

- > Co-construction et négociation collective : articulation de l'entretien professionnel et du compte personnel de formation
- > Mobilité interne : Pro-A et contrat d'apprentissage
- > Mobilité externe : Projet de transition professionnelle et Transco
- > Recrutement : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, AFPR et POE

DISPENSER LA FORMATION AVEC LA BONNE MODALITÉ ET LE BON FORMATEUR

- > Présentiel, FOAD, AFEST... : clarification du cadre juridique et conséquences sur le temps de travail
- > Externalisation ou internalisation de la formation : critères d'aide à la décision
- > Indicateurs d'achat de formation : « Qualiopi » sous le regard de l'entreprise
- > Évaluation de l'acquisition de compétences : la qualification sous le regard du juge

JOUR 1	JOUR 2
 3h	 1h
14H00-17H00	 2h45  0h15 14H00-17H00

7H

 7 heures sur 2 jours

 875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC

 De 3 à 9 personnes maximum

 Classe virtuelle

 Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés. Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.

 Évaluation

PUBLIC

Responsables formation, DRH, chargés de développement des compétences ou des ressources humaines

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

